

# EXPERIENCES

## RESEAU SOCIAL

### Manche Numérique lance une plateforme d'entraide

Comment convaincre les réfractaires à l'usage d'internet, rassurer les primo-accédants à l'ordinateur et développer les pratiques numériques à l'échelle d'un territoire ? Pour répondre à cette problématique, le syndicat mixte Manche Numérique et la société Sparkom ont signé une convention de partenariat. L'objectif : déployer une plateforme d'accompagnement numérique à distance mettant en relation ceux qui veulent transmettre leur savoir-faire et ceux qui font face à la complexité de l'apprentissage. "C'est un peu comme le covoiturage, un service qui met en relation l'offre et la demande", a comparé Gilles Quinquenel, le président du syndicat mixte et vice-président du Conseil général de la Manche. Concrètement, Sparkom et Manche Numérique ont ouvert un support territorial d'entraide en télé-présence, via la plateforme de mise en relation SparkAngels (<http://www.spark-angels.com>). La vocation du service est de rapprocher les individus en les invitant à se montrer leur écran à distance, s'indiquer des actions à effectuer ou même réaliser ces actions ensemble de manière collaborative et en enregistrer le déroulement. Cette invitation virtuelle à domicile permet non seulement de mettre en relation à la manière d'un réseau social, mais favorise le partage d'un savoir-faire de façon instantanée, interactive et adaptée à chacun, comme un réseau d'échanges de savoir. "Ce qui est intéressant, c'est que l'aide peut se faire gratuitement ou bien contre rémunération, en fonction de la demande d'accompagnement", précise le président Quinquenel. Le mode transactionnel du portail permet ainsi à des entrepreneurs du numérique de démarrer ou compléter une activité via une offre de télé-services à la personne. Grâce à sa capacité à connecter les compétences avec les utilisateurs en difficulté, SparkAngels peut aussi favoriser l'appropriation de l'e-administration par les populations les plus éloignées de la technologie. "Nous allons nous servir de ce service pour mettre en place des tutoriels afin de faciliter l'accès des primo-contributeurs sur Wikimanche, ou aider à la recherche dans nos archives avec le Club de généalogie 50, etc.", prévoit déjà Morgan Hervé, le responsable du développement et de la prospective.

La plateforme d'entraide virtuelle complète les 50 sites réels des espaces publics numériques (EPN) manchois dans la lutte contre la fracture numérique sociale du territoire. Les animateurs de ces EPN ont en effet des compétences différentes. Manche Numérique a pour volonté de fédérer ces acteurs numériques territoriaux et de

leur permettre de partager leurs connaissances techniques en se formant à distance grâce à Spark-Angels. Par la suite, les animateurs pourront intégrer cette offre de service pour leurs usagers. Il leur sera ainsi possible de proposer des formations à distance pour tous types de publics. <http://www.manchenumerique.fr>

Contact : [morgan.herve@manchenumerique.fr](mailto:morgan.herve@manchenumerique.fr) dir. général adjoint, au 02 33 77 83 65

## HAUT DEBIT

### Fibre optique au domicile en Pays Chartrain (28)

E-téra vient de lancer son offre très haut débit, baptisée Kiwi, sur le réseau fibre optique d'Eure-et-Loir "Céliéno" de la REG.I.E.S du Pays Chartrain (<http://www.regies.fr>). Pour chaque foyer raccordé au réseau eurélien, le très haut débit s'appuie sur une fibre optique dédiée soit environ 2000 prises FTTH, essentiellement disponibles dans des immeubles neufs à Lucé, la banlieue de Chartres. L'offre triple play est proposée au prix de 34,90€ par mois (plus kit de connexion de 3€ par mois) pour un débit jusqu'à 100 Mbit/s. Elle donne accès à internet, la téléphonie fixe en France métropolitaine, la télévision HD et à des services multimédia sur le téléviseur (Média Center, infos locales, messagerie...). De nouveaux services viendront, à terme, enrichir l'offre comme le magnétoscope numérique, la TV sur ordinateur ou sur iPhone et iPad. E-téra rejoint ainsi sur Céliéno l'opérateur pour les particuliers fibré (Numéo). E-téra a testé son offre FTTH à Labastide-de-Lévis (Tarn), Golfech et la communauté de communes des deux rives (Tarn-et-Garonne) et a des projets à Gaillac et Lescure (Tarn).

Contact : Marc Gauché, dir. e-téra au 05 63 43 30 00 ou [marc.gauche@e-tera.com](mailto:marc.gauche@e-tera.com)

## BONNES ADRESSES

■ **Mesure de l'audience de la représentation syndicale.** Ce site est né de la mise en œuvre de la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail. La mesure de l'audience se situe à deux niveaux, celui de la branche professionnelle et celui du niveau national et interprofessionnel. Elle est basée sur la collecte centralisée et l'exploitation des procès-verbaux des élections professionnelles. Toute personne peut consulter les données recueillies par le système de centralisation des résultats des élections professionnelles (art. D. 2122-6 du code du travail). <https://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr/web/mars/>

■ **L'OTeN souhaite fédérer les acteurs du numérique territorial** autour de la réalisation d'un agenda cartographique mutualisé des événements TIC. <http://www.oten.fr>

■ **Les mairies délivrant des passeports biométriques.** Depuis le 28 juin 2009, le passeport biométrique a remplacé le passeport électronique. Toutes les mairies n'étant néanmoins pas équipées pour délivrer ces nouveaux passeports, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) propose aux usagers de se renseigner en ligne sur la mairie qui, dotée du dispositif nécessaire, est la plus proche de leur domicile. Les usagers peuvent toutefois effectuer leur demande dans n'importe quelle mairie équipée, quel que soit leur lieu d'habitation. La seule condition est de déposer et de retirer son passeport au même endroit. [http://www.ants.interieur.gouv.fr/tes/geoloc-mairies?id\\_virt=680](http://www.ants.interieur.gouv.fr/tes/geoloc-mairies?id_virt=680)

■ **2ème édition de l'Observatoire de l'Internet Mobile.** Selon une étude GroupM-SFR, en à peine un an, le nombre de mobinautes a doublé passant à 4 millions de personnes. Internet est désormais le 3ème usage derrière la voix et les SMS. Cette croissance est largement imputable aux Smartphones qui équipent désormais 18% des utilisateurs de mobiles. Les utilisateurs expriment une forte attente de services géolocalisés. [http://www.lesechos.fr/medias/2010/0609//020590864446\\_print.pdf](http://www.lesechos.fr/medias/2010/0609//020590864446_print.pdf)